ÉCAUSSINNES
CITÉ DE L'AMOUR

C'EST DÉCIDÉ, NOUS CRÉONS NOTRE COMITÉ DE QUARTIER !

Ecaussinnes, je participe

Une initiative de l'Echevinat de la participation citoyenne
en collaboration avec le plan de cohésion sociale

Wallonie

C'EST DÉCIDÉ, NOUS CRÉONS NOTRE COMITÉ DE QUARTIER !

Ca y est !

Vous avez sympathisé avec vos voisins, vous voulez faire vivre la vie de votre quartier, mettre en place des projets ou être en contact avec la commune concernant des sujets qui touchent votre quotidien...

Bref, vous souhaitez créer un comité de quartier! Mais vous vous sentez un peu démuni, et vous vous posez quelques questions avant de vous lancer dans cette grande aventure :

- Comment structurer notre comité de quartier?
- Pour quels objectifs/projets/réalisations?
- Comment fédérer un groupe de voisins et l'inciter à faire vivre notre comité ?
- Comment la commune d'Ecaussinnes peut-elle nous aider, et soutenir notre projet aussi bien sur le plan matériel que logistique ou financier, et nous accompagner ensuite vers l'autonomie ?

Cela tombe bien! La commune d'Ecaussinnes soutient la création de comité de quartier... Voici une « boîte à outils », inspirée entre autres d'expériences qui ont réussi dans diverses entités.

Elle vise à vous accompagner pas à pas dans la création de votre comité.

Il n'y a pas qu'une recette pour créer un comité de quartier...
N'hésitez donc pas à vous éloigner de ce guide si vous en sentez le besoin!

COMMENT PROCÉDER ?

Munissez-vous d'un plan récent d'Ecaussinnes.

L'objectif est de déterminer la limite de votre quartier. Il s'agit de la première étape, et pourtant, elle n'est pas si simple ! En effet, même si certaines délimitations naturelles (rivière) ou artificielles (chemin de fer, route nationale) peuvent représenter une limite objective, un quartier possède bien souvent des frontières plus subtiles d'ordre sociologique, émotionnel, historique. Et celles-ci évoluent parfois dans le temps !

Seuls les habitants d'un quartier sont habilités à en tracer les limites selon leur ressenti, sans toutefois porter préjudice aux habitants des quartiers limitrophes.

Il est conseillé de ne pas voir trop grand dans un premier temps. Les limites de votre comité pourront aussi éventuellement évoluer au fil du temps...

Besoin d'un plan papier d'Ecaussinnes ? Le Plan de Cohésion Sociale peut vous en fournir un gratuitement (067/49.32.52 ou veronique.maes@ecaussinnes.be)

Organisez une petite réunion

Afin d'exposer votre projet et délimiter ensemble ce que vous considérez comme votre quartier. C'est l'occasion de discuter de vos attentes pour le comité que vous allez créer.
Par exemple : organiser une fête de quartier, être en contact avec la Commune pour les sujets qui touchent le quartier, développer des relations de voisinage,...

Il y a mille et une bonnes raisons de créer un comité de quartier!

Com-mu-ni-quez :

Informez les habitants du quartier de la tenue prochaine de votre réunion par divers moyens : tracts, bouche-à-oreille, affiches, etc.

Tracts : ce peut être une simple feuille A4 dactylographiée, mais dans tous les cas, n'oubliez pas de renseigner un éditeur responsable et si vous distribuez un tract, la mention « ne pas jeter sur le voie publique ».

Prévoyez de petits badges nominatifs :

Avez-vous pensé au fait que tous les voisins ne se connaissent pas forcément ? Prévoyez de petits badges nominatifs. Pas besoin de faire des frais, un simple carton épinglé suffira.

Bravo! Vous êtes presque prêts pour votre première réunion...

Dans la suite de ce fascicule, nous donnerons des exemples de ce qui peut être abordé lors de cette première réunion...

QUELS TYPES DE PROJETS SOUHAITEZ-VOUS METTRE SUR PIED?

Les comités de quartier sont des entités indépendantes, rassemblant des citoyens autour de l'objectif commun d'améliorer le cadre de vie du quartier.

Diverses activités festives peuvent être organisées par le Comité telles : la fête des voisins, un vide grenier, un petit déjeuner, ...

Mais aussi une entraide peut s'organiser au sein du quartier : baby sitting, accueil extra scolaire, prendre soin de votre animal de compagnie pendant votre absence, réaménager les espaces verts et bien d'autres choses.

La commune d'Ecaussinnes soutient la mise en place de projets de quartier. C'est l'occasion d'aborder le sujet entre vous et de déterminer vos priorités...

Plus d'informations : Anne WALEM - 067/49.32.53 - comitesdequartier@ecaussinnes.be

DEVENEZ UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DE LA COMMUNE

En tant que comité de quartier, vous serez **informé prioritairement** par la commune et **consulté** concernant les sujets qui touchent votre quartier : travaux de voirie, mobilité, entretien des espaces verts, etc ...

Vous pourrez participer à des rencontres régulières avec vos représentants communaux.

Afin de vous aider et de vous accompagner dans la réalisation de vos projets, un " **guichet unique** " a été créé . Il sera l'intermédiaire privilégié entre votre comité, les services communaux et les élus. Il pourra également vous accompagner dans vos démarches administratives (prêt de matériel, rédaction d'une Charte ou création de votre ASBL, prise de rendez-vous avec les autorités, etc...)

N'oubliez pas d'inscrire votre comité auprès du service de la participation citoyenne de la Commune d'Ecaussinnes pour être tenu informé des projets concernant votre quartier.

COMMENT ORGANISER NOTRE COMITÉ DE QUARTIER

N'hésitez pas à vous répartir les rôles

Au départ, il y a toujours un petit groupe de personnes –voire une seule personne- désireuse(s) de porter les intérêts du quartier, mais personne ne peut travailler seul(e).

Un groupe « porteur » de 4 ou 6 personnes peut suffire pour débuter, mais il faut très vite lancer un appel aux bonnes volontés et candidatures.

Plus vous élargirez le cercle des appels, plus votre comité aura une assise large. Et ainsi, vous vous assurerez une crédibilité auprès des pouvoirs publics.

Ce sera aussi plus convivial de travailler en équipe!

N'hésitez pas à vous assurer que vous avez bien fait appel à tous, et à le refaire régulièrement.
La commune d'Ecaussinnes peut vous aider à mettre en place un courrier ou une affiche à apposer dans votre quartier

Quelques trucs et astuces pour une réunion réussie...

Respectez des temps de paroles limités et ne vous interrompez pas mutuellement

Effectuez systématiquement un tour de table par sujet abordé

Respectez le point de vue de chacun. Dans des dossiers sensibles, tels que la mobilité, par exemple, il se peut que les riverains ne partagent pas tous le même point de vue selon leur situation personnelle.

Rédigez un bref PV à l'issue de chacune de celles-ci et remettez-le à tous les membres (en ce compris les absents). Cela permet de rester en contact...

N'oubliez pas la convivialité… Et si chacun amenait une boisson ou des petites choses à grignoter.

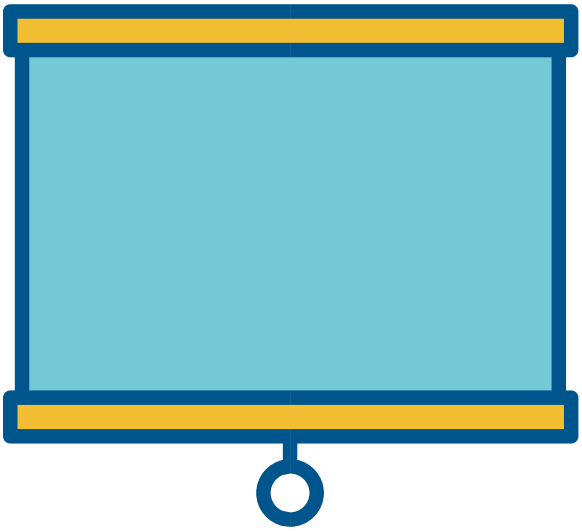

Nous sommes là pour vous aider et vous écouter

BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES OU D'UNE AIDE PARTICULIÈRE?

ANNE WALEM

ADMINISTRATION COMMUNALE ECAUSSINNES
PARTICIPATION CITOYENNE

TEL. : 067/49.32.53
MAIL : comitesdequartier@ecaussinnes.be

ARNAUD GUÉRARD

ECHEVIN À ECAUSSINNES
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, CLIMAT, PARTICIPATION CITOYENNE

TEL. : 0472/71.36.63
MAIL : Arnaud.guerard@ecaussinnes.be

VÉRONIQUE MAES

ADMINISTRATIONCOMMUNALE ECAUSSINNES
PLAN DE COHÉSION SOCIALE

TEL. : 067/49.32.52
MAIL : veronique.maes@ecaussinnes.be

Retrouvez la boite-à-outils complète pour vous aider à créer votre comité de quartier sur www.ecaussines.be